



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2019.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 3 juin 2019. Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- *Mise en vente des locaux de l'ancienne école de Port-Boulet.*
- *Urbanisme – institution d'une obligation de dépôt de permis de démolir.*
- *Transfert au SIEIL de l'exercice de la compétence « Infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).*

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces trois points supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

- ☞ Décide de réduire le nombre d'adjoints à quatre, suite à la démission de M. FRACZAK Daniel au 29 mai et d'ajuster le tableau des adjoints en fonction, suite au courrier d'acceptation du Sous-Préfet en date du 11 juin.
- ☞ Prend acte de la nomination de Monsieur Paul GUIGNARD au poste de conseiller communautaire au sein de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Comité Consultatif eau/assainissement (14/06) – point sur l'équilibre financier.
 - * Réunion échanges ENEDIS (17/06) – organisation de campagnes d'élagage fréquentes afin de supprimer les nombreuses micros coupures subies par les usagers depuis plusieurs mois – mise en place d'un espace collectivité ENEDIS.
 - * Conseil Communautaire (25/06) – décisions modificatives diverses – attribution d'un Fonds de Concours à hauteur de 50 000 € en vue de participer à la réalisation d'un espace de convivialité pour la réhabilitation d'une maison d'habitation en restaurant de pays à Mazières de Touraine – attributions de subventions aux associations (Brass Band en Bourgueillois : 2 000 € - Avenir



Football du Bourgueillois : 7 000 € - Le Petit Plus : 3 400 €...) – attribution d'une subvention au RASED du Bourgueillois pour un montant de 1 900 € - adhésion au groupement de commandes pour la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage et désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres – convention de financement pour la réalisation d'une étude de faisabilité de deux demi échangeurs à Restigné et à Langeais – attribution de deux prêts d'honneur pour un montant global de 1 560 € - validation de l'évaluation de l'OPAH et du PIG – désignation d'un nouveau directeur des régies Eau potable et Assainissement.

- * Commission Petite Enfance / Enfance / Jeunesse (26/06) – visite et présentation du Truck'Ados – point sur les contrats de concessions de services Petite Enfance et Enfance Jeunesse – validation du règlement d'attribution des places en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) – point sur les travaux d'investissement 2019 – fréquentation estivale des accueils de loisirs en hausse.
 - * Comité de Direction Office de Tourisme Touraine Nature (01/07) – évolution des ressources humaines à Bourgueil et sur les contrats de réciprocité avec la métropole.
- ☞ Est informé que l'inauguration de la STEP de Restigné est reportée courant septembre et que l'inauguration du mini-golf aux oiseaux au lac de Rillé a eu lieu le 29 juin.

PLAN LOIRE NATURE :

- ☞ Entends les comptes-rendus des réunions suivantes :
- * Comité Technique du Contrat Local de Santé (06/06) – bilan 1^{er} semestre 2019 et perspectives 2^{ème} semestre 2019 et 2020 par fiche action.
 - * Coordination locale en santé mentale (18/06) – mise en place d'une plateforme territoriale d'appui d'Indre-et-Loire.
 - * COPIL PLN (01/07) – en attente du compte-rendu.

BÂTIMENTS :

- ☞ Décide (9 voix pour / 3 abstentions) de mettre en vente le bien immobilier (ancienne école de Port-Boulet) sis 12 rue des Ecoles, au prix de 120 000 euros négociable auprès de l'étude notariale DESPINS-PICARD et DONZEL à Bourgueil ; le Conseil Municipal de Chouzé-Sur-Loire devra également délibérer en ce sens.
- ☞ Réceptionne les travaux de réfection d'un court de tennis réalisés par la société B.T.P.I. Centre (dépense de 28 077 € TTC), décide de modifier le règlement d'accès au court de d'accorder la gratuité d'utilisation du court pour la période du 15 juillet au 31 octobre 2019 aux particuliers, propriétaires et occupants des gîtes et chambres d'hôtes.



- ☞ Est informé de la réalisation du test réponse thermique par la société BONNIER FORAGES dans le cadre des travaux de rénovation thermique et géothermie de la salle Pierre Desproges et autorise le Maire à signer une convention d'adhésion de niveau 2 au dispositif de Conseil en Energie Partagé de l'ALEC 37 pour un montant de 890.40 € pour son aide apportée à la réalisation du projet.
- ☞ Charge la commission des bâtiments de compléter les notices de sécurité et d'accessibilité de la salle de musique dans le cadre de la régularisation du dépôt d'une autorisation de travaux suite à la mise en place d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite.
- ☞ Accepte les devis de l'entreprise GAVEL d'un montant de 2 678.40 € TTC suite aux observations émises par le Bureau Veritas lors de la vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux.
- ☞ Décide de rencontrer le président de l'AFB, M. DELAUNAY Jacky et la commission des sports afin de mener une réflexion sur l'entretien du stade municipal à envisager.
- ☞ Est informé que le fauchage du terrain communal situé au Grand Jardin sera réalisé par les employés communaux.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole (20/06) en présence de M^{me} GRASSIN, inspectrice de l'Education Nationale – bilan global positif sur l'ensemble de l'année.
- ☞ Est informé de la mise en place de 2 tableaux numériques à l'école Fernand Obligy (prévue fin juillet) et accepte un devis de l'entreprise GAVEL d'un montant de 600 € TTC pour l'installation de prises électriques.
- ☞ Charge la commission des bâtiments de solliciter un devis pour l'isolation phonique de la 2^{ème} classe de l'école Fernand Obligy et décide de commander des tables rectangulaires en remplacement des tables hexagonales en raison de l'augmentation des effectifs à la cantine à la prochaine rentrée.
- ☞ Est informé du départ imprévu de Céline RIBAUT (enseignante à l'école maternelle) et soutient le collectif des parents d'élèves dans sa démarche en adressant un courrier à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.
- ☞ Félicite l'équipe enseignante et les élèves pour son projet pédagogique d'arts visuels réalisé à l'école Germaine Héroux sur le mur extérieurs de la cantine scolaire (peinture d'une fresque).
- ☞ Est informé qu'une convention sera signée, en septembre ou octobre, avec les communes de Benais et Saint-Nicolas-de-Bourgueil concernant l'école de musique et accepte les tarifs de l'école de musique regroupant ces 3 communes tels qu'ils ont été proposés par la commission musique pour l'année 2019/2020.
- ☞ Autorise le Maire à signer un avenant à la convention de mise à disposition des locaux avec la CCTOVAL à compter du 1^{er} septembre



2019 au 31 décembre 2019 afin de permettre à toutes les communes concernées de signer une nouvelle convention à la même échéance (1^{er} janvier 2020) étant donné que le candidat retenu comme concessionnaire de services n'est pas encore connu.

- ☞ Est informé de l'ouverture des inscriptions pour la collecte des papiers au profit de l'école sur la période scolaire 2019/2020 ; l'inscription de l'Association des Parents d'Elèves devra s'effectuer du mardi 18 juin au jeudi 31 octobre 2019.
- ☞ Est informé que la DSDEN a proposé à l'école de La Chapelle de s'inscrire au dispositif « plan bibliothèque » qui lui permettra de disposer d'un fond de livres et albums de jeunesse grâce à la mise à disposition d'un budget spécifique Education Nationale, sollicite une subvention dans le cadre de ce plan bibliothèque et s'engage à apporter un complément financier à hauteur de 300 € nécessaire au bon fonctionnement du dispositif.

PERSONNEL :

- ☞ Adopte le plan de formation 2019/2021 suite à son approbation par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.
- ☞ Accepte la mise en place du remboursement des frais de déplacement des agents de la collectivité (frais de transport, de restauration, d'hébergement, de péage, de parking) qu'il s'agisse de déplacements pour une formation ou pour les besoins du service.
- ☞ Décide de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et approuve les termes de la convention entre la commune et la Sous-Préfecture (le GIP RECIA est désigné comme opérateur de mutualisation).
- ☞ Est informé du départ de Mme DEGUIL Astrid le 20 août 2019 et décide de recruter un nouvel agent contractuel au service scolaire à compter du 1^{er} septembre 2019 pour une période d'un an jusqu'au 31 août 2020.
- ☞ Décide de créer un poste d'adjoint technique non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la période du 9 juillet 2019 au 30 septembre 2019 inclus.
- ☞ Est informé d'une demande de renouvellement de mise en disponibilité d'un agent à compter du 1^{er} octobre 2019 jusqu'au 29 février 2020 (demande transmise pour information à la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion).

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 3 juillet portant sur la validation de la liste des 17 bâtiments identifiés susceptibles de changer de destination en zone Ni et Ai et des modifications apportées au règlement écrit et graphique ; le projet devra être validé par la



commission environnement au plus tard le 12 juillet avant la saisine de la DREAL par le Cabinet Urban'ism pour avis.

- ☞ Décide d'instituer, à compter du 1^{er} août 2019, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction afin de permettre de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune.
- ☞ Entend le compte-rendu de l'entretien avec les services de la DDT (7 juin) et suite à la rencontre avec l'association Vie et Lumière (8 juillet) suggère à ladite association de prendre l'attache de la DDT afin de résoudre le dossier.
- ☞ Est informé que le déplacement des colonnes de tri situées rue des Déportés est programmé (suite à une visite sur place par le SMIPE) de manière à laisser libre l'accès à l'arrière des colonnes pour empêcher le dépôt de déchets sauvages à l'extérieur des colonnes.
- ☞ Prend acte des plans de mise en conformité de la collecte des ordures ménagères (mise en place de nouveaux points de collecte et d'un bac de regroupement) élaborés par le SMIPE.
- ☞ Examinera en commission le bilan de la concertation sur le dossier d'avant-projet du PPRI ; le Conseil Municipal devra ensuite délibérer en septembre avant le lancement de l'enquête publique.
- ☞ Prend acte du rapport de présentation de l'actualisation de la cartographie du TRI Angers-Val d'Authion – Saumur dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase de la Directive Inondation.
- ☞ Examinera le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du CNPE de Chinon avant d'émettre ses observations au plus tard pour le 16 août.
- ☞ Approuve le transfert de la compétence IRVE (mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables) au SIEIL et adopte les conditions d'adhésion gratuite à l'exercice de cette compétence.
- ☞ Est informé de la proposition de vente pour un euro symbolique formulée par un administré concernant une parcelle située au droit du cimetière (une promesse de cession devra être signée préalablement par le propriétaire ; s'ensuivront une délibération du Conseil Municipal et un acte administratif entre les deux parties).
- ☞ Informe la population qu'une distribution préventive de comprimés d'iode débutera en septembre dans un rayon de 20 kms autour du CNPE de Chinon (extension du périmètre par rapport aux campagnes précédentes).

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion avec les services du STA en date du 19 juin portant sur les travaux envisagés par le Conseil Départemental et plus particulièrement rue Brûlée ; le dossier sera examiné par la commission voirie ; les travaux de la rue des Parfaits initiés par le Conseil Départemental seront réalisés au cours de l'été.



- ☞ Est informé qu'une deuxième passe de fauchage a été réalisée par l'entreprise DAVID au cours de la semaine 28.
- ☞ Programmera prochainement en commission le programme de fossés 2019.
- ☞ Réceptionne le 2 juillet les travaux de voirie 2018 réalisés par l'entreprise DURAND (65 150 € TTC) et rencontrera prochainement l'entreprise COLAS Centre Ouest afin de planifier les travaux de voirie 2019 (57 377 € TTC).
- ☞ Décide (11 voix pour / 1 abstention) de dénommer la voie communale reliant la rue de la Croix Rouge et la rue des Grièves comme suite : rue du Champ de Tour, dans le cadre de la mise en place de la fibre optique d'ici 2022.

MOTION :

- ☞ Déploie la fermeture des petites trésoreries comme annoncé dans la presse le 18 juin 2019 et sollicite auprès des services de l'Etat une véritable concertation sur le projet de fermetures de la Trésorerie de Langeais, cette dernière apportant un service primordial permettant aux communes une gestion financière saine et offrant aux habitants du territoire rural un service de proximité.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * CLI CNPE de Chinon (05/06) – rapport d'activité 2018 – PPI à 20 km (campagne de distribution de comprimés d'iode).
 - * Etude bilan des actions cours d'eau du SMBAA (11/06) – bilan sur le lancement des contrats territoriaux milieux aquatiques du bassin versant de l'Authion.
 - * Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine – Comité Syndical (15/06 : pas de quorum / 25/06) – point sur l'adhésion Angers Loire métropole – mise à jour du tableau des effectifs.
 - * ASSAD aide à domicile et ASSAD portage des repas – assemblée générale (28/06) – élection du bureau – bilan des heures en augmentation par rapport à 2017.

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement des manifestations suivantes :
 - * Fête de la musique (14/06)
 - * Barbecue géant organisé par la Gaule Chapelonne à l'étang des Gravets (16/06)
 - * Brass Band en Bourgueillois (24/06)
 - * Fête de l'école (29/06)
 - * Finale Challenge Boule de Fort (29/06)



- ☞ Est informé du lancement des traversées gratuites de la Loire à vélo et de l'ouverture au public de Maison Loire et Nature à compter du 3 juillet.
- ☞ Est invité à assister à diverses manifestations :
 - * Loire en Fête sur les quais organisée par les Bateliers des Vents d'Galerne le 14 juillet et tir du feu d'artifice ce même jour à 23 heures.
 - * Vernissage de l'exposition sur le chanvre à MLN le 17 juillet à 18h30.
 - * Concours de pétanque organisé par le Caro de Loire (21/07)
 - * Echappées à vélo (27/07)
 - * Initiation pêche enfants et pêche de nuit à l'étang des Gravets (27/07)
 - * Vide grenier organisé par la Gaule Chapelonne (28/07).

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement de la visite organisée chez M^{me} RIOUS à l'occasion de ses 100 ans.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M. MESLET Eric informe les membres du Conseil Municipal que le transfert de Saint-Vincent aura lieu le vendredi 12 juillet à 19 heures en mairie de Chouzé sur Loire.
- ☞ M. SERVANT Dimitri informe les membres du Conseil Municipal du maintien de la soirée du 23 novembre organisée par le Comité de Jumelage, Salle Pierre Desproges.
- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise souligne l'importance du fauchage de la DDT Fluviale le long de la RD 952 et par les particuliers le long de chacune des descentes.
- ☞ M. BERTIN Alain invite le Conseil Municipal et la population à assister au bal du 13 juillet organisé par les Sapeurs-Pompiers au Centre de Secours du Lane.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h50.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 2 Septembre 2019 à 20h30, salle de la Mairie.**